

Commission Scolaire

Réunion du 20 avril 2021

Salle des fêtes, 1^{er} étage

Hôtel de Ville d'Ettelbruck

Présents : Claude Halsdorf (Président)
Jean Kasel, Max Mangan, Anouk Becker
(Représentants du corps enseignant)
Edmée Feith-Juncker, Ana Pinto, Joëlle Reeff, Mireille
Reuter-Schmit, Katja Kons (Représentants des partis
politiques)
Alexandra Walschaerts, Edgar Bisenius, Anaïs Pereira
Gomes (Représentants des parents d'élèves)
Gérard Roettgers (Directeur régional)
Melissa Fritscher, Joël Pacheco (Chargés de direction
Maison Relais)
Lee Baumann (service scolaire)

RAPPORT :

ORDRE DU JOUR POINT 1 : Projet Organisation scolaire 2021/2022

Claude Halsdorf, Président, ouvre la réunion de la commission scolaire et remercie tous les intervenants des trois secteurs, école fondamentale, Maison Relais et administration communale, pour leur bonne collaboration et communication depuis le début de la pandémie. Il remercie en particulier la solidarité dont chacun a fait preuve en ces temps compliqués, avant de passer à une brève introduction du projet d'organisation scolaire.

Pour l'année scolaire 2021-2022, l'école fondamentale de la Ville d'Ettelbruck disposera de 1607 leçons hebdomadaires d'enseignement. Le coefficient d'encadrement de 2,0616 se compose du taux d'encadrement de base 1,7500 et du taux de l'encadrement selon l'indice social 0,3116.

Le contingent de leçons attribuées à notre commune est calculé sur base d'un nombre d'élèves en hausse par rapport aux années scolaires précédentes (778 élèves).

Trois demandes de majorations du contingent ont été introduites par le Collège des Bourgmestre et Echevins auprès du MENJE, à savoir 46 leçons pour les cours d'accueil, 23 leçons pour le projet Zasiibu et 25 leçons pour l'éducation précoce. Ce besoin en leçons supplémentaires se justifie par un nombre croissant d'inscriptions pour l'éducation précoce et par le nombre considérable d'élèves à besoins spécifiques et/ou au comportement inadapté ainsi que par l'arrivée d'élèves primo-arrivants.

C. Halsdorf relève encore le fait que l'estimation des effectifs pour les années à venir montre une tendance exponentielle vers le haut. Le nombre d'élèves inscrits dans l'éducation précoce n'est pas repris dans ce tableau étant donné que l'éducation précoce constitue une offre facultative.



Évolution des élèves 2021-2025 basée sur les chiffres des années précédentes :

années	C 1.1	C 1.2	C 2.1	C 2.2	C 3.1	C 3.2	C 4.1	C 4.2	Total
2021/2022	80	115	69	116	69	115	82	77	723
2022/2023	99	80	115	69	116	69	115	82	745
2023/2024	104	99	80	115	69	116	69	115	767
2024/2025	89	104	99	80	115	69	116	69	741

Le Président passe ensuite la parole à Jean Kasel, Président du comité d'école.

Jean Kasel présente brièvement la trame d'organisation scolaire avant d'aborder le projet d'organisation point par point.

Proposition de répartition des classes

cycle	Nombre d'élèves	Nombre de classes	Effectif moyen
précoce	72	5	14-15
C 1.1 & 1.2	195	14	13-15
C 2.1	69	6	11-12
C 2.2	116	7	16-17
C 3.1	69	6	11-12
C 3.2	115	7	16-17
C 4.1	82	6	13-14
C 4.2	77	6	12-13
total	795	57	14

Cycle 1 Education précoce

Actuellement, 72 enfants sont inscrits à l'éducation précoce, dont 30 enfants au site du Boeschel et 42 au site rue Dr Klein.

Le choix des horaires a été modifié par rapport à l'année précédente. En effet, on a constaté que les parents préfèrent que les enfants fréquentent l'éducation précoce chaque matinée de la semaine. Au lieu des trois horaires proposés les années précédentes, les parents ont ainsi le choix entre 5 plages (5 matinées) et 8 plages (5 matinées & 3 après-midis). La large majorité des parents a opté pour l'horaire de 8 plages (65 inscriptions contre 7 pour la plage de 5 mi-journées). Le personnel enseignant souhaite maintenir le système des deux plages horaires pour le précoce.



Cycle 1

Pour le cycle 1.1 et 1.2, le personnel enseignant propose de créer des groupes multi-âges. Vu le nombre élevé d'enfants dont la langue maternelle et/ou principale parlée n'est pas le luxembourgeois et vu le nombre d'élèves à comportement inadapté et/ou à besoins spécifiques, les équipes pédagogiques du premier cycle suggèrent d'éviter de former des groupes respectivement des classes à effectif trop élevé.

Les 195 élèves sont répartis sur 14 classes (6x Boeschel /8x rue Dr Klein) avec un effectif moyen de 14-15 élèves par classe.

Les enseignants souhaitent continuer le projet « Bësch ».

Cycles 2-4

Les cycles 2 à 4 comportent 528 élèves répartis sur 38 classes, avec un effectif moyen de 13-14.

Diverses mesures ont été mises en place pour soutenir les élèves dans leur apprentissage. Outre les cours d'appui, le projet d'appui spécialisé « Zasibu » pour les enfants présentant des troubles de dyslexie/dyscalculie et les cours d'accueil pour les enfants issus de l'immigration, les élèves à besoins spécifiques seront encadrés par deux institutrices spécialisées EBS ainsi que par le personnel de l'ESEB affecté à la direction régionale.

L'effectif des classes de la deuxième année des cycles 2 et 3 a augmenté suite au nombre d'élèves qui nécessitent un rallongement. Les élèves de la première année des cycles 2 et 3 sont répartis sur 6 classes et les élèves de la deuxième année de ces cycles restent répartis sur 7 classes. Le cycle 4 maintiendra ses 6 classes 4.1 et ses 6 classes 4.2.

Postes vacants d'instituteurs à publier pour l'année scolaire 2021-2022

1 p cycle 1 précoce	poste vacant (occupé actuellement par Mme Oliveira Monteiro)	liste 1
1 p cycle 1 50%	poste vacant suite au STPd de Mme A. Barthélemy	liste 1
1 p cycle 1 SUR	poste vacant occupé actuellement par un chargé de cours	liste 1
1 p cycles 2-4	poste vacant (occupé actuellement par Mme Sandy Perdigao)	liste 1
1 p cycles 2-4	poste vacant (occupé actuellement par Mme Sara Magalhaes)	liste 1
1 p cycles 2-4	poste vacant	liste 1
1 p cycles 2-4	poste vacant	liste 1
1 p cycles 2-4	poste vacant	liste 1
1 p cycles 2-4 SUR pour 20-21	poste vacant	liste 1



ORDRE DU JOUR POINT 2 : DIVERS & QUESTIONS-RÉPONSES

- Le système de répartition des leçons d'appui est brièvement expliqué par M. Kasel.
- Malheureusement l'aide aux devoirs à domicile a dû être suspendue en raison des restrictions imposées par le Gouvernement dans la lutte contre la pandémie. Tous les partenaires scolaires espèrent que cette offre d'aide pourra reprendre au plus vite si la situation le permet.
- Le Directeur régional Gérard Roettgers explique la procédure à suivre en cas de dépistage de test positif à l'école fondamentale ainsi que les différents scénarios de mise à l'écart/mise en quarantaine par étapes (« Stufenplan »).
- La construction du nouveau complexe scolaire à Warken est abordée. Le projet s'inscrit dans le souhait de créer une offre scolaire où une majorité d'élèves de chaque quartier de la commune ont la possibilité de se rendre à l'école à pied, tant pour promouvoir l'exercice physique auprès des jeunes que pour alléger l'organisation complexe du transport scolaire.
- Une remarque est faite par un représentant des parents concernant des doléances formulées par le personnel enseignant de l'école fondamentale. M. Halsdorf fournit des explications au sujet de la procédure à suivre pour les propositions et doléances diverses, réparations et demandes de matériel. Le personnel enseignant soumet annuellement une liste pour chaque bâtiment, qui est ensuite discutée en réunion ensemble avec le président et un membre de la commission scolaire, des membres du comité d'école et un représentant du personnel des services techniques de la commune. La même équipe se retrouve 3-4 mois plus tard pour faire le point.

Ettelbruck, le 03 mai

Le Président,



Claude Halsdorf

Pour le service scolaire



Lee Baumann

